



Bulletin de préconisation n°12 du 10/08/23

Réalisé par le :  CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11), GE Interfede, Civam Oléicole 13, Civam bio 66, Civam 84, SIOVB, Ceta d'Aubagne, A. Siciliano, Célia Gratraud, Coopérative du Nyonsais.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2023>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <http://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformations>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Application « Oléiculteur » de France Olive

France Olive vient de créer une application gratuite sur smartphone et web, pour tous les oléiculteurs. Une fois inscrit, cet outil vous permet, au-delà de l'enregistrement de votre itinéraire technique et de vos observations, d'avoir accès à différentes fonctionnalités : la carte de piégeage des mouches et le modèle Œil de paon qui peuvent vous aider dans le positionnement de vos protections.

Pour plus d'informations sur les différentes fonctionnalités, vous pouvez consulter les actualités du site de France Olive : [Application Oléiculteur](#). Afin de vous guider dans la prise en main de ce nouvel outil, France Olive Production vous propose une réunion de présentation (via Zoom) le 29 août à 17 h (lien de connexion disponible sur notre site : [Application Oléiculteur](#)).



Gestion hydrique

Si vos oliviers sont à la période de durcissement du noyau et avant celle de lipogenèse (juillet-août), il est possible d'utiliser une stratégie d'irrigation déficitaire pour réduire l'attractivité des olives par rapport à la mouche pour les olives à huile. Vous pouvez consulter dès à présent les [bulletins Eau'live](#) pour vous aider dans la gestion hydrique de vos vergers.



Mouche

Selon le BSV n°12, les olives sont attractives. Les captures augmentent dans l'Aude, le Var, les Alpes de Haute-Provence et la Drôme où le risque est modéré à très fort en fonction des secteurs. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez installer vos pièges (suivi de population). Il est envisageable d'appliquer un aduicide ou de renouveler l'argile si érosion (vent et/ou pluies).

La carte de piégeage est accessible sur l'application Oléiculteur de France Olive. Une présentation de l'application et des tutoriels vidéo sont disponibles sur la chaîne youtube [FranceOlivePro](#).



Gestion hydrique de vos vergers

Afin de raisonner la gestion hydrique, en particulier l'irrigation de vos vergers, vous pouvez consulter les [bulletins Eau'live](#). En parallèle, il est conseillé de surveiller l'humidité de votre sol sur la zone d'exploration racinaire et de surveiller l'état du feuillage.

ATTENTION, de nouvelles mesures de restrictions ont été publiées sur certains départements, vous pouvez les consulter sur le lien suivant : [Propluvia - Accueil \(developpement-durable.gouv.fr\)](http://Propluvia - Accueil (developpement-durable.gouv.fr)).



Mouche

Observations

Les dégâts peuvent déjà être importants en verger non ou mal protégé. Les premiers trous de sortie sont observés sur l'ensemble des secteurs. Des olives avec dalmaticose ont été notées, notamment dans les Bouches-du-Rhône et dans les Pyrénées-Orientales où les taux peuvent atteindre 10-15%.

Préconisations

Afin de déterminer le risque sur votre parcelle, vous devez évaluer l'activité de la mouche (présence/absence/pic d'activité) grâce à la mise en place d'un suivi des populations (piégeage).

Les niveaux de dégâts sur les olives liés à l'activité de la mouche, dont l'apparition des premiers trous de sortie peuvent vous aider à évaluer le risque et à décider d'une intervention.



Olive piquée, dalmaticose et mouche sortant de l'olive. Source : Centre Technique de l'Olivier.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Pour vous aider, il est également possible de consulter la **carte de piégeage mouche de l'application « Oléiculteur »** sur laquelle s'affiche le nombre de captures par jour des relevés de pièges autour de chez vous. Vous pouvez choisir votre bioagresseur (Mouche de l'olive dans notre cas) et sélectionner votre rayon de recherche. Les renseignements liés à l'application (installation) peuvent être consultés sur le lien suivant : [Application Oléiculteur](#).

Si vous avez des pièges chez vous et que vous voulez contribuer à la représentativité de la carte, nous vous invitons à créer votre exploitation et vos parcelles puis à y rentrer vos observations. Le Centre Technique de l'Olivier et la profession vous remercient pour votre précieuse contribution.

Stratégies de lutte contre la mouche

Si votre risque est élevé, il est fortement conseillé de positionner un traitement pour protéger votre récolte. Plusieurs méthodes de lutte envisageables sont présentées.

- Barrière minérale

Si votre protection est lessivée (vent ou pluie), il est conseillé de la renouveler.

Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nombre d'applications par an	Remarque
ARGI JARDIN FRUCTIFIA	99 % d'argile kaolinite calcinée (kaolin)	3g/m ²	6	Renouvellement en fonction de l'augmentation du calibre des fruits, du lessivage par les précipitations (20 mm) et de l'érosion par le vent.

Appliquer de l'argile maintenant permet de limiter le développement de dalmaticose et de trous de sortie (une fois la mouche développée) suite à des piqures.

Nous vous rappelons que c'est la qualité de votre application qui fait l'efficacité de vos traitements à l'argile. France Olive Production finance d'ailleurs des demi-journées de formation à la lutte contre la mouche avec une démonstration de pulvérisation d'argile. Vous pouvez retrouver l'agenda de ses journées techniques sur le site de France Olive dans la rubrique Oléiculteur, ou en suivant le lien : <https://franceolive.fr/oleiculteur/agenda-des-journees-techniques-de-lolivier/>

Pour plus d'informations, consultez le cahier de l'oléiculteur 2023 en cliquant sur le lien suivant : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2023/05/France-Olive-2023-Cahier-oleiculteur-sans-certiphyto-v2.pdf>